

Avis de constitution

SOCIETE « OR-CIEL IMMOBILIER » en abrégé « ORI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE , Lot 29, Ilot  
11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OR-CIEL IMMOBILIER » en abrégé  
« ORI »

Objet : -ACTIVITE IMMOBILIERES, BTP ET  
CONSTRUCTION, AMMENAGEMENT FONCIER,  
LOTISSEMENT, VOIRIE ET OPERATIONS IMMOBILIERES

-SERVICE FINANCE MOBILE MONEY (western  
union, union express, monegram "RIA ,WAVE").

-COMMERCE GENERAL QUINCAILLERIE.

-IMPORT-EXPORT DES MARCHANDISES.

-LOCATION, ACHAT, VENTE DE VEHICULE ET  
PIECES DETACHEES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE , Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M LAGO GUERO JEAN-MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03933 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24213/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

